

DÉCISION DE RETROCESSION

Publication effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime, relatif à la publication des décisions de rétrocession

Standard Général
02 43 83 48 10

DIRECTION GÉNÉRALE
94, rue de Beaugé
La Futaie
CS 72119
72021 Le Mans Cedex 2
direction@saferpaysdelaloire.fr
www.saferpaysdelaloire.fr

S.A. au cap. de 1 418 032 €
RCS Le Mans B 576 350 169
SIRET 576 350 169 00016
APE 4299 Z
N° TVA Intracommunautaire
FR 08 576 350 169 00016

La SAFER Pays de la Loire porte à la connaissance du public qu'à la suite de l'exercice de son droit de préemption, elle a décidé des rétrocessions ci-après :

RS 85 25 0017 01 :

Monsieur Antoine BAUDRY, 17, Moulin de la Chaussée, 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU, pour un prix principal de 247 000,00 € (**)

Qualité : horticulteur

Commune de SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE(85) – Surface de : 19 ha 77 a 42 ca

ZO- 0090(B) - 0090(A)[0016] - 0017 - 0092[0057] - 0088[0016] - 0091 - 0089[0016] ZO- 0008

Pour une superficie totale rétrocédée de 19 ha 77 a 42 ca

Motif de l'attribution : Confortation des moyens de production de l'exploitation de M BAUDRY Antoine, commune de St PHILBERT DE GRAND LIEU. La maison d'habitation pourra servir soit de logement de fonction, soit mise en location, soit être revendue par la suite. Cette opération s'inscrit dans l'objectif d'améliorer la résilience des exploitations agricoles (Enjeu 1 action 1.5, 1.6). Ces actions sont prévues dans le Programme Pluriannuel d'Activités de la SAFER ainsi que dans les missions de cette dernière, définies par l'article L 141-1 1° du CRPM. Cette attribution s'accompagne des réglementations liées au zonage pré-inventaire zones humides Elle répond également à l'enjeu n° 3 « Préservation de la ressource en eau et les milieux aquatiques » (Enjeu 3 Action 3.2).

(**) Montant éventuellement soumis à la TVA

Toute précision complémentaire peut être donnée sur demande à l'adresse du siège social de la Safer :

SAFER Pays de la Loire, 94, rue de Beaugé La Futaie CS 72119 72021 LE MANS Cedex 2

Pour la SAFER,
Au Mans le 30 avril 2025
Rémy SILVE
Directeur Général délégué

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Loire-Atlantique
Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 Nantes Cedex 9
safer44@saferpaysdelaloire.fr

Maine-et-Loire
14, avenue Joxé
CS 80646
49006 Angers Cedex 01
safer49@saferpaysdelaloire.fr

Mayenne
Parc Cérès – Bâtiment U19
21 rue Ferdinand Buisson
53810 CHANGÉ
safer53@saferpaysdelaloire.fr

Sarthe
94, rue de Beaugé
La Futaie
CS 72119
72021 Le Mans Cedex 2
safer72@saferpaysdelaloire.fr

Vendée
21, boulevard Réaumur
85013 La Roche-sur-Yon Cedex
safer85@saferpaysdelaloire.fr

A St Philbert De Bouaine, le

Visa du Maire et cachet

Valant certificat d'affichage

pendant le délai réglementaire de 15 jours; conformément aux articles R 142-4 et R 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime (du _____ au _____).

Retour du document à l'adresse suivante : fabienne.cornevin@saferpaysdelaloire.fr